



Le fonctionnement cognitif d'une personne n'est pas une donnée d'appréhension directe. Comme pour la compétence, il faudra procéder par inférence et hypothèses à partir d'éléments observables.

La saisie du fonctionnement cognitif ne peut se faire qu'à travers la caractérisation de l'acte mental sollicité par une tâche donnée, dans une situation donnée, en vue d'un résultat donné. Caractériser le fonctionnement cognitif d'une personne consiste alors à faire des hypothèses sur la manière dont les éléments cognitifs convoqués par la tâche sont activés par la personne ; la dynamique tâche ↔ personne est à prendre en compte.

Les éléments constitutifs de l'acte mental proposés ci-dessous sont en interaction constante, ils ne peuvent être considérés isolément.

* Actions opératoires

Elles désignent les actions engagées par une personne en vue de produire un effet, par exemple identifier (reconnaître) ou transformer (classer, comparer, trier, déduire, relier...)

Ce sont des formes spécifiques que prend l'activité mentale d'une personne qui lui permettent d'obtenir un "produit" à partir d'un objet¹ donné au départ. Seuls les résultats des actions sont observables.

Les actions opératoires sont susceptibles de se coordonner entre elles.



[Aide n° 22 Actions opératoires](#)

* Processus

Ce sont des actions mentales opérant sur des constituants du système cognitif pour l'organiser, le réguler, le transformer, le développer. Les processus ne sont mis en évidence qu'en situation et, le cas échéant, dans des réalisations.

Par exemple : les processus d'équilibration, de prise de conscience, de représentation, de motivation, de connaissance²...Trois autres processus sont détaillés ci-après :

Processus d'abstraction³

Etymologiquement, abstraire signifie « tirer de... ». C'est-à-dire ne retenir que quelques éléments significatifs d'un tout.

Pour diagnostiquer ce processus on peut se servir des indicateurs suivants :

- *Extraction d'informations ou de propriétés des objets*
- *Extraction d'informations ou de propriétés des actions du sujet par le sujet*
- *Reconstitution de la suite des actions (avec ou sans récit)*
- *Coordination des représentations, des opérations*
- *Interchangeabilité des éléments dans un contexte donné*
- *Dégagement de propriétés communes à plusieurs objets*
- *Dégagement de propriétés communes à plusieurs situations*
- *Constitution de classes.*
- *Réflexion sur les classes*
- *Thématisation*

¹ OBJET peut désigner soit un objet concret manipulable physiquement, qu'il soit présent dans la réalité ou évoqué mentalement par des images ou des mots, soit un objet formel. Il est caractérisé, défini par ses propriétés (attributs).

² Au sens de faculté de connaître (connaissance de son propre fonctionnement cognitif) selon J. Bruner

³ Processus d'abstraction et de généralisation d'après M Roger

Processus de généralisation

Il est lié au processus d'abstraction. Dans le cas le plus courant, la généralisation consiste à transférer, élargir une représentation, une opération ou une situation, ainsi que leurs attributs, leurs propriétés et leurs relations à d'autres phénomènes, classes de phénomènes, objets, classes d'objets, situations, classes de situations⁴.

Les indicateurs peuvent être :

- *Emploi d'une même représentation dans des situations différentes (une réponse identique est fournie avec des cadres de questionnement différents)*
- *Emploi d'une même opération ou procédure dans des situations différentes*
- *Rangement dans une catégorie ou une classe commune d'objets différents*
- *Attribution à un concept de phénomènes ou d'événements distincts et différents*
- *Attribution à une même opération d'actions distinctes et différentes*
- *Passage du « quelques » au « tous »*

Processus de conceptualisation

Il correspond à un travail d'identification et de caractérisation des objets de pensée, de leurs attributs essentiels, de leurs propriétés.

Il concerne non seulement la pensée rationnelle de type scientifique (concepts scientifiques) mais aussi toutes les formes d'activités finalisées par la recherche des *invariants* sous-jacents à l'action et/ou à la perception. Ceci permet de préciser que la conceptualisation n'est pas associée uniquement à des formes verbales.

* Activités cognitives fonctionnelles

Elles interviennent pour organiser les actions mentales en vue de la résolution des problèmes et de la réalisation des tâches. Sous-ensemble des activités mentales, elles sont considérées comme des pré-requis de l'action opératoire.

Ces activités, actualisées sous forme d'organisations occasionnelles et temporaires d'actions mentales, restent relatives aux caractéristiques des tâches, des situations et contextes. Elles concernent la prise d'informations, l'élaboration et la communication de la réponse.

C'est à partir du constat d'une réalisation non conforme à ce qui était attendu que des hypothèses sur les déficiences en situation peuvent être formulées.



[Aide n°24 Fonctions cognitives déficientes R Feuerstein](#)

* Postures cognitives

Ce sont des propensions correspondant à des orientations constantes du « penser » de la personne. Celles-ci orienteraient le fonctionnement cognitif vers certaines formes de pensée et l'activation de certaines fonctions.

On peut corrélérer ces postures à des formes telles que la pensée analytique, la pensée divergente, la pensée hypothético-déductive...

* Représentations mentales

A la différence de ce qu'on nomme communément « représentations » (images, photos, textes...), elles ne sont pas observables. Ce sont des données activées lorsque nous pensons. Elles désignent ce que la personne saisit d'une réalité par l'intermédiaire de la perception et de la connaissance qu'elle en a ou ce qu'elle a mis en mémoire. Elles entretiennent une certaine distance avec le réel dont elles rendent compte : elles comportent à la fois des données relatives aux caractéristiques « objectales » de l'objet considéré (dimension cognitive de la représentation) mais aussi relatives aux caractéristiques de la relation établie avec l'objet, la situation, le contexte ... (aspects perceptif, cognitif, émotionnel et affectif, en lien avec les circonstances).

⁴ Cette généralisation est appelée « inductive » par J. Piaget.